

Maghreb Canada Express

20^{ème} année
Volume XXI, N° 02
(FÉVRIER 2023)

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

© Les Éditions Maghreb Canada

ÉDITION CONDENSÉE HIVER 2023

VIVRE-ENSEMBLE

Rappel à ceux qui agitent l'islam pour mieux s'en servir

Page 3

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

Le Canada double le programme d'immigration dans la région du Grand Toronto pour les travailleurs de la construction sans statut...P. 2

France : La réforme des retraites va-t-elle passer ?.....(Page 4)

L'acharnement du Parlement européen sur le Maroc : Mythe ou réalité ?.....(Page 6)

Crédit Photo: Pierre

Alger - Tunis - Casa



Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو

VOYAGES MAESTRO

سفریات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444



Tél. 514 381-1999



AIRFRANCE



Titulaire d'un Permis du Québec



نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Toufic Sleiman
Propriétaire



COMMUNIQUÉ À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION SANS STATUT

Le Canada double le programme d'immigration dans la région du Grand Toronto (RGT)



L'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Le gouvernement du Canada continue de mettre en œuvre des mesures d'immigration novatrices, comme la création de voies pour les migrants sans statut, afin d'aider les employeurs canadiens à remédier aux graves pénuries de main-d'œuvre.

En 2019, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), en partenariat avec le Congrès du travail du Canada (CTC), a lancé un programme pilote de résidence permanente pour 500 travailleurs sans statut de l'industrie de la construction dans la région du Grand Toronto (RGT).

Misant sur le succès de cette initiative, le député pour Mississauga-Est-Cooksville, Peter Fonseca et la députée pour Davenport, Julie Dzerowicz, au nom de l'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, ont annoncé le 20 janvier 2023 qu'IRCC élargit et étend le programme pilote, doublant sa portée à 1 000 travailleurs de la construction sans statut dans la RGT.

Ce programme reconnaît le rôle crucial que jouent les ouvriers de la construction dans le développement et la crois-

sance de nos villes, et leur offre, ainsi qu'à leurs familles, une voie vers la résidence permanente afin qu'ils puissent demeurer au pays à long terme. Ce programme est l'une des nombreuses nouvelles mesures mises en œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre au Canada en veillant à attirer et à retenir les travailleurs dont nous avons besoin pour développer l'économie et bâtir nos collectivités.

Le programme favorise une plus grande stabilité dans l'industrie de la construction et garantit que les travailleurs qualifiés au Canada continuent de répondre aux besoins essentiels en matière de développement du logement.

Fait non moins important, cette initiative contribuera à sortir un plus grand nombre de travailleurs de l'économie souterraine, ce qui profite aux programmes et aux services canadiens de renommée mondiale (comme l'Allocation canadienne pour enfants, la Sécurité de la vieillesse et l'assurance-emploi).

Dans une déclaration à cette occasion, l'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a souligné que « Ce programme pilote constitue un pas important

vers la réduction des graves pénuries de main-d'œuvre dans la région du Grand Toronto en favorisant la stabilité dans l'industrie de la construction et en faisant sortir les travailleurs de l'économie souterraine. »

Et le ministre de conclure que « le fait d'offrir des voies régulières aux migrants sans statut nous permet de protéger non seulement les travailleurs et leurs familles, mais aussi le marché du travail du Canada, et de conserver les travailleurs qualifiés dont nous avons besoin pour développer notre économie et bâtir nos collectivités. Cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement à trouver des solutions novatrices pour soutenir la main-d'œuvre canadienne et renforcer l'économie. »

Les personnes admissibles ont jusqu'au 2 janvier 2024 pour présenter une demande de résidence permanente et peuvent inclure leur conjoint, leur partenaire et leurs enfants à charge dans leur demande.

Les demandeurs éventuels continueront de soumettre leur nom au CTC, qui déterminera leur admissibilité avant de les renvoyer à IRCC.

Le gouvernement du Canada tiendra compte des conseils issus des consultations menées auprès des universitaires, d'organisations non gouvernementales, des provinces et des territoires au moment où il étudie de nouvelles façons novatrices de régulariser la situation des travailleurs sans papiers au Canada.

Faits saillants

- L'immigration représente près de 100 % de la croissance de la population active du Canada. Environ 75 % de la croissance de la population canadienne est attribuable à l'immigration, principalement à la catégorie de l'immigration économique. D'ici 2036, les immigrants représenteront jusqu'à 30 % de la population canadienne, comparativement à 20,7 % en 2011.
- La population vieillissante du Canada signifie que le ratio travailleurs-retraités devrait être de 2 à 1 d'ici 2035, alors qu'il était de 7 à 1 il y a de cela 50 ans.

- Entre janvier et octobre 2022, le Canada a délivré plus de 645 000 permis de travail, soit près de 4 fois plus que les 163 000 permis de travail délivrés au cours de la même période en 2021.

- Les immigrants représentent 36 % des médecins et 33 % des propriétaires d'entreprises ayant un personnel rémunéré et 41 % des ingénieurs.

- Dans l'Énoncé économique de l'automne, le gouvernement s'est engagé à verser 50 millions de dollars supplémentaires en 2022-2023 à IRCC afin de remédier aux arriérés de demandes, d'accélérer le traitement et de permettre aux nouveaux arrivants qualifiés de remédier plus rapidement aux graves pénuries de main-d'œuvre.

- Depuis le lancement du projet pilote pour les travailleurs sans statut de l'industrie de la construction dans la RGT en juillet 2019, 452 personnes ont été acceptées comme résidents permanents (190 demandeurs principaux et 262 personnes à charge).

- En tant qu'organisme national représentant de nombreux syndicats de l'industrie de la construction, le CTC a été un partenaire essentiel du projet pilote, contribuant à cerner les candidats admissibles.

- ♦ Dans le cadre du projet pilote, les demandeurs qui ont une expérience de travail importante dans les métiers de la construction dans la RGT, qui ont des proches au Canada, une lettre de renvoi du CTC et aucun motif d'interdiction de territoire, à l'exception du dépassement de la durée de séjour autorisée par leur visa et du travail sans autorisation, peuvent présenter une demande de résidence permanente au Canada.

- ♦ IRCC étudie des voies de régularisation élargies pour les migrants sans papiers et leurs familles. Les voies menant à la résidence permanente offriront plus d'occasions aux personnes d'entrer ou de rester sur le marché du travail et de remédier aux pénuries de main-d'œuvre.



20 ans au Service de nos Communautés

(2003-2023)

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





VIVRE-ENSEMBLE

Rappel à ceux qui "agitent" l'islam pour mieux s'en servir

Le 30 janvier dernier, un homme agité s'est présenté devant la mosquée de Verdun (Montréal), à l'heure de la prière de vendredi et s'est mis en devoir de livrer son message au nom de Jésus tout en traitant le Prophète Mohammed (SAW) d'assassin et les fidèles de la mosquée d'adorateurs du diable, et ce, tout en prétendant qu'il a le Coran chez lui et qu'il l'a bien lu.

Les croyants vont me dire qu'il a mal lu ou qu'il a eu entre les mains une mauvaise traduction. J'en suis convaincu. Mais qu'avait-on fait pour le lui expliquer ? Ceux qui se sont trouvés sur place, non seulement, ils n'ont pas essayé de discuter avec l'individu, mais certains parmi eux l'ont traité de raciste et y ont ajouté quelques adjectifs qualificatifs pour faire monter l'incident en flèche au point que certains médias ont rapporté l'incident comme une "attaque d'un extrémiste contre la mosquée" alors que l'individu criait au moment de l'incident: "frappez moi sur la joue droite et je vous tends la joue gauche"

L'éternel "Je t'ai compris, moi non plus"

Suite à cet incident, j'ai fait une vidéo pour montrer aux non-musulmans d'ici que nous ne sommes pas si méchants qu'ils le croient et pour inviter les musulmans (d'ici) à voir si nous n'avions pas une part de responsabilité dans cette islamophobie galopante.

Aussi ai-je titré sur YouTube cette vidéo : « *Les musulmans ont-ils une part de responsabilité dans l'islamophobie montante en Amérique ?* ».

Il n'en fallut pas plus pour que je dresse contre moi les deux camps et surtout... de dissuader les éventuels visiteurs d'ouvrir la vidéo !

J'ai eu quand même de la part d'un non-visiteur de cette vidéo (qui de toute évidence s'est contenté comme la plupart de conclure à partir du titre) ce commentaire : *"Une part (de responsabilité) ? Toute la responsabilité ! Nuance !"*

Aussi, et pour mieux illustrer ma pensée sur l'origine de ce mal (l'islamophobie), je reprends l'article qui suit, que j'avais déjà publié en février 2018 dans ce même journal (*Maghreb Canada Express, page 3, Vol. XVI, N° 1 et 2, Janvier-Février 2018*) et... qui serait toujours d'actualité en 2023 :

Titre : Éviter d'agiter l'Islam pour mieux s'en servir

Il fut un temps où les maghrébins entraient en Europe comme on entre dans un moulin. Point de visa ! Non pas par laxisme de la part des polices des frontières européennes en général et de cel-

le de la France en particulier (pays qui entretenait des relations politiques à la limite du sadomasochisme avec la plupart des pays maghrébins; qu'il avait dominés, et... opprimés, plusieurs décennies de suite) mais parce que le travail dont les nationaux ne voulaient pas ou n'arrivaient pas à en venir à bout abondait durant ces années 1960 et 1970 dans toute l'Europe !

Je fus étudiant en ces temps-ci à Paris et je fus témoin de cette concentration d'illettrés maghrébins (Mineurs, éboueurs ou ouvriers dans les usines de construction automobile) confinés dans des baraquements d'ouvriers, ou des foyers, dans les quartiers de banlieue où les étudiants que nous étions allions donner bénévolement des cours d'alphabétisation.

Les temps vont par la suite changer, la mécanisation va rendre les travaux repoussants plus attrayants et la robotisation va conquérir les usines; mettant ces immigrés sur la touche.

Le mythe du retour

Ironie du sort, des surenchères politico-politiciennes ont permis à ces immigrés (supposés être temporaires) de ramener leurs familles et de s'installer provisoirement en attendant un retour au pays d'origine, dans des cités érigées par la République et qui vont devenir par la suite la source d'un tas de problèmes, amenant un président français à traiter une partie de ses concitoyens de Racaille.

En attendant ce retour mythique de ces indésirables, mépris, racisme, voire haine s'affichaient impunément envers ces hères dont les congénères firent le coup de feu libérateur contre l'ordre colonial, et qui finirent contre toute logique (la logique suprématiste coloniale) de gagner l'indépendance.

Une petite anecdote en ce sens : l'un de mes condisciples, qui est allé visiter un de ses cousins, demanda à un habitant du quartier où se trouve le foyer SONACOTRA (Société nationale de construction de logement de travailleurs). Et le français de lui répondre : Tu n'as qu'à suivre les crachats sur le trottoir. Ils t'y conduiront tout droit. Et le français de cracher de l'autre côté.

Au temps où les islamistes n'étaient pas encore inventés

Par ailleurs, je fus aussi témoin de tout cet encadrement policier, aussi bien de la part des pays d'accueil que de celui des pays d'origine de ce "prolétariat", pépinière révolutionnaire potentielle, tant convoitée durant ces temps-ci, aussi bien par les marxistes, que par les léninistes ou par tous les extrémistes du Monde... Extrémistes dont ne faisaient pas encore partie les islamistes... car (et

probablement parce que) le mur de Berlin n'était pas encore tombé avec toute sa symbolique... Mais parce qu'on avait encore besoin de l'islam pour chasser l'ex URSS de l'Afghanistan.

Ce fut le temps où les médias occidentaux chérissaient les adorables Moudjahidins afghans, auxquels les services de renseignement américains ont confiés de jolies offensives comme les Stringers et qui se sont "métamorphosés" par la suite en exécrales Talibans; une fois les russes chassés de l'Afghanistan et le mur de Berlin tombé.

Quelle relation avec le Canada ?

Aucune. Car, et n'en déplaise à certains fomenteurs de trouble, vouloir comparer l'immigration musulmane, vers le Canada à celle s'étant établie en Europe, relèverait plutôt de la Paranoïa.

En effet, le Canada n'a jamais occupé de pays, ni maghrébins, ni musulmans, ni athées... Et le Canada n'a jamais exploité de travailleurs venant de pays colonisés.

Rappeler ces faits historiques, n'est ni une provocation de notre part ni une adhésion à cette fameuse "Théorie du complot" (à laquelle nous n'avions jamais cru et qu'il suffit juste d'évoquer par certains manipulateurs de l'opinion publique pour étouffer dans l'œuf toute quête de la vérité). Les rappeler, c'est juste pour attirer l'attention sur le fait que les musulmans, dans leur très grande majorité, seraient plus victimes de manipulations que fomenteurs de trouble.

Mettre les conflits contemporains dans leur vrai contexte

Rappeler ces faits, c'est juste pour inviter ceux et celles qui sont soucieux de promouvoir le vivre-ensemble de mettre les conflits contemporains dans leur vrai contexte. Et si les musulmans d'Europe auraient une histoire tumultueuse, et, éventuellement, des comptes personnels à régler avec des pays Européens, il n'en va absolument pas de même avec des pays comme le Canada ; avec qui ils ont beaucoup plus de similitudes que de divergence.

Talleyrand, ce diplomate, évêque et Homme d'état français (1754 - 1838) affirmait que la politique n'est rien d'autre qu'une façon « *d'agiter le peuple avant de s'en servir* »... exactement comme recommanderaient les pharmaciens d'agiter un médicament avant de le boire... Sauf que dans le cas de l'agitation politique c'est souvent pour tuer que pour faire vivre; c'est souvent pour semer la haine, en vue d'atteindre des buts inavoués et lugubres, que pour promouvoir la concorde!

Les néo-québécois de confession musulmane sont venus ici pour fuir les intri-

gues politiques, pour vivre en Paix et pour assurer à leurs progéniture un avenir meilleur... Force est de constater hélas que le "Mal" les a dans le collimateur et qu'il a traversé l'Atlantique pour les poursuivre et les persécuter.

Des forces malsaines (de part et d'autre de la barrière de l'incompréhension) agitent l'islam pour mieux s'en servir en vue de créer un fossé entre nous et nos autres concitoyens. Baisser les bras, c'est concéder la victoire.

Non ! Nous ne baisserons pas les bras !

Abderrahman El Fouladi,

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

**Directeur de Publication
et Rédacteur en Chef**

**Abderrahman EL FOULADI
INFORMATION / PUBLICITÉ**

Tél : 514-576-9067

Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

*Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)*

*Dr Mraizika Mohammed
(France)*

*Pr. Moha Ennaji
(Maroc)*

*Abdeljalil Zaidane, Chercheur en
Finances publiques, (Maroc)*

*Ahcene Tahraoui, Journaliste,
(Canada)*

IMPRESSION

*Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal, Québec)*

**MAGHREB CANADA
EXPRESS (MCE)** est un
*mensuel édité et distribué au
Canada depuis le 1^{er} Juillet
2003. Il est offert gratuitement
dans les commerces ainsi que
dans des lieux publics à Mon-
tréal, Brossard, Laval et dans
la ville de Sherbrooke, et ce,
depuis sa création.*



FRANCE

La réforme des retraites va-t-elle passer ?



Par Mustapha
Bouhaddar

Le système de retraite français est-il réellement l'un des plus avantageux d'Europe, comme le laisse entendre le gouvernement ? Travaille-t-on moins longtemps qu'ailleurs, comme le dit le président de la République, Emmanuel Macron ? Faut-il repousser l'âge légal de départ, comme vient de l'annoncer la première ministre, Elisabeth Borne ?

Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po et auteur, n'est pas de cet avis et pour plusieurs raisons : D'abord, la France n'est pas le seul pays où l'on peut partir à la retraite à partir de 62 ans; C'est également le cas en Suède (où ce sera bientôt à 63 ans) et dans la plupart des pays qui ont adopté des systèmes de départ dits «à la carte» : Plus on part tôt, moins la retraite est élevée et vice-versa.

La deuxième raison, c'est qu'en France, on a deux âges de départ à la retraite : Celui auquel personne ne peut vous empêcher de partir (62 ans) et celui auquel on ne vous impose plus de décote, y

compris si vous n'avez pas cotisé suffisamment longtemps (67 ans). Or, le deuxième âge est plutôt tardif. Dans beaucoup d'autres pays européens, il se situe plutôt aux alentours de 65 ans.

D'après Bruno Palier, l'âge minimum du départ à la retraite n'est pas un bon indicateur. Mieux vaut prendre en compte l'âge effectif de départ à la retraite. De ce point de vue, on part un peu plus tôt qu'ailleurs, mais pas de beaucoup. L'âge moyen se situe aux alentours de 63 ans dans le secteur privé (selon les chiffres de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse pour 2021) et un peu moins dans le secteur public, sachant que les femmes partent en moyenne quelques mois plus tard que les hommes. Les chiffres sont du même ordre en Italie et en Belgique.

En Allemagne ou en Suède, c'est près de deux ans de plus. Les différences d'âge effectif de départ à la retraite sont moins importantes qu'on ne le dit souvent. Pour les comprendre, il ne suffit pas de comparer les régimes. Il faut aussi observer le marché du travail et le comportement des entreprises.

En France, on présente les choses comme si les salariés avaient le choix, mais ce n'est souvent pas le cas. Dans le privé, ce sont les employeurs qui décident d'embaucher ou de ne pas embaucher des seniors, de les garder, de s'en débarrasser, de former les gens après 45 ans... Bref, ce n'est pas le salarié qui décide d'investir dans l'amélioration des conditions de travail. Or, ce sont les politiques de ressources humaines, de formation et de condition de travail des entreprises qui conditionnent en grande partie l'âge de départ effectif. C'est donc du ressort des entreprises, mais aussi des pouvoirs publics, qui en fixent certaines règles et définissent les priorités.

Pour un homme moyennement ou très qualifié qui a fait une carrière complète, il l'est assurément. Dans les mêmes conditions, on obtient sans doute moins ailleurs. Mais dans le cas d'une femme peu qualifiée qui a commencé tôt et qui travaille à temps partiel, ce n'est pas le cas.

Le système de retraite français est inégalitaire.

Les pensions de droits directs des femmes, c'est-à-dire ce à quoi donnent droit leurs cotisations, sont près de 40 % moins élevées que celles des hommes, alors que l'écart salarial se situe entre

17 et 20 %. La différence est donc doublée après la retraite. Dès qu'on n'est pas dans la norme de la carrière typique, globalement celle d'un homme plutôt qualifié qui a toujours travaillé à temps plein, le système démultiplie les inégalités. Or ce n'est pas toujours le cas dans les autres pays européens.

Les Français ont défilé dans la rue le 31 janvier dernier, mais il ne faudrait pas se faire d'illusion: la réforme des retraites va passer; le gouvernement observera les manifestants exprimer leur mécontentement comme d'habitude, avant de leur faire avaler la pilule.

Voyages Lahkim
(514) 503-3333

info@voyageslahkim.ca
7127 Saint-Michel, Montréal, Qc, H2A 2Z6

Ça va plutôt mal au Royaume-Uni

« *La lutte contre la pauvreté n'est pas un acte de charité. C'est un acte de justice. C'est la protection des droits fondamentaux de l'homme, de son droit à la dignité et à une vie décente.* » Nelson Mandela.

Depuis le Brexit, une grande partie de la population britannique, souffre de pauvreté. Le pays est en dépression !

À peine remis de la pandémie, le Royaume-Uni fait face à une situation économique dramatique: Nourriture, transport, et logement, l'inflation atteint 10%. Pour l'énergie, la hausse est bien plus importante.

Malgré leur amour pour leur reine, certains Britanniques craignent de devoir payer pour son enterrement. Les funérailles auraient coûté près de

35 millions d'euros au contribuable. Un faste difficile à accepter, alors qu'un Britannique sur quatre dit sauter de repas, par manque de moyens.

Depuis six mois, une contestation sociale sans précédent frappe le pays

Aucun secteur de l'économie britannique n'est épargné. En toile de fond de ces mouvements sociaux, l'augmentation du coût de la vie outre-Manche et les conséquences directes du Brexit, deux ans après son entrée effective.

Les prix qui montent et poussent les mères à bout

Les Britanniques se débattent depuis des mois avec une inflation jamais vue depuis des décennies. Soutenus d'abord par les factures d'énergie, les

prix augmentent désormais dans tous les domaines, de la nourriture aux transports en passant par les loyers.

La crise a encore mis plus sous pression les 2.500 banques alimentaires du pays, déjà bien connues des Britanniques les plus démunis, les poussant à proposer d'autres services comme des vêtements pour bébés et des aides pour demander des prestations sociales.

La proportion de familles monoparentales est en augmentation sensible. Le pays se caractérise également par un bas taux de chômage et des conditions économiques favorables.

La pauvreté, après plus de deux décennies de hausse presque ininterrompue, se maintient à un niveau élevé et concerne 20 % à 25 % de la population,

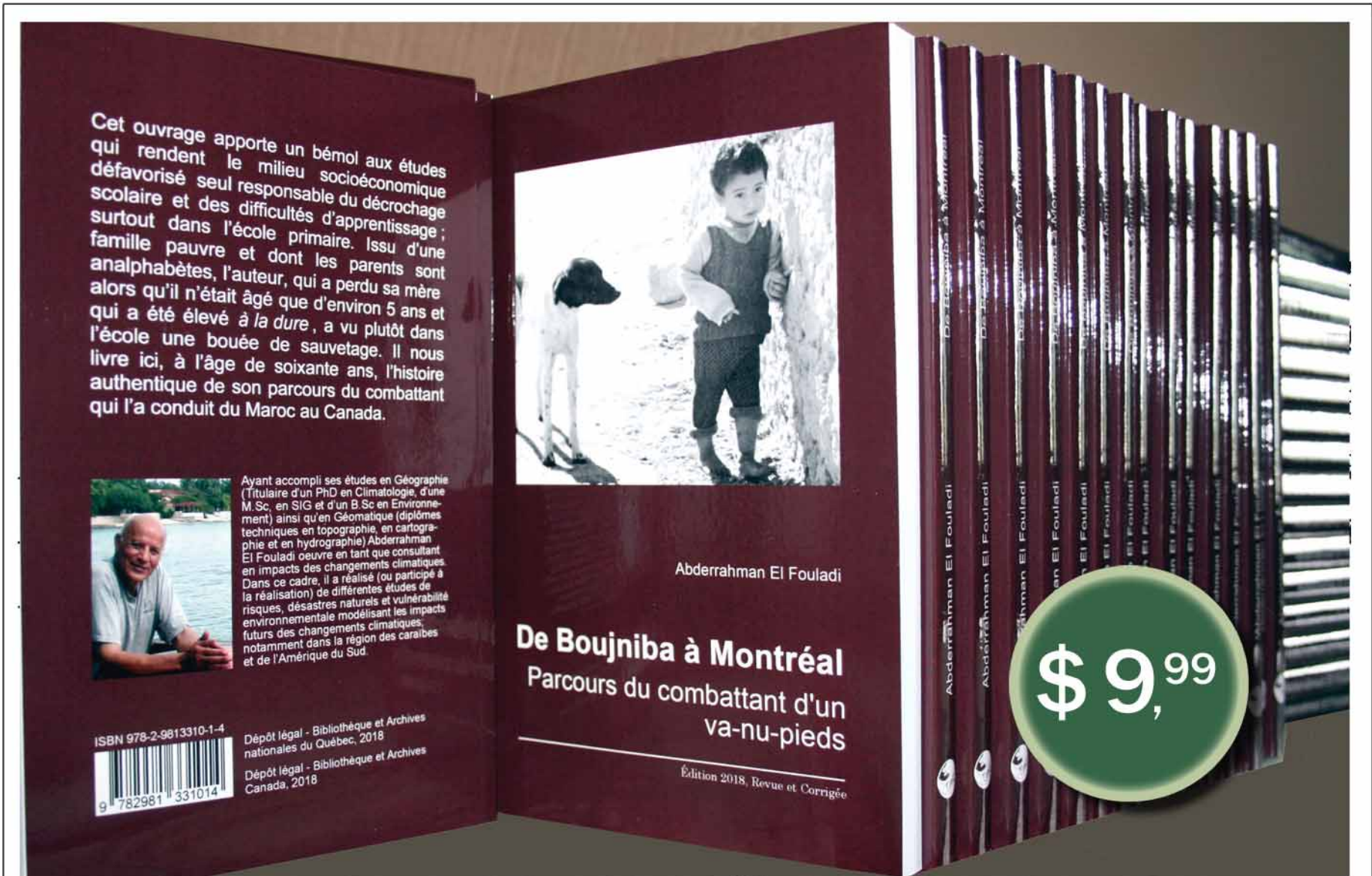
quelle que soit la façon dont on la définit, en termes strictement monétaires ou plus largement de conditions de vie matérielles difficiles ou encore de pauvreté subjective.

Il existe un large consensus en Grande-Bretagne sur une liste d'éléments jugés indispensables pour assurer des conditions de vie acceptables, parmi lesquels figurent notamment la possibilité de se nourrir convenablement, de s'habiller mais aussi de pouvoir rendre visite à ses amis.

L'étude des situations de cumul de faibles ressources et de privation de certains de ces éléments permet de compléter l'approche strictement monétaire. Certaines catégories de ménages y sont particulièrement exposées, notamment les familles monoparentales et les personnes sans emploi.

Mustapha Bouhaddar

Pour votre information...



De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

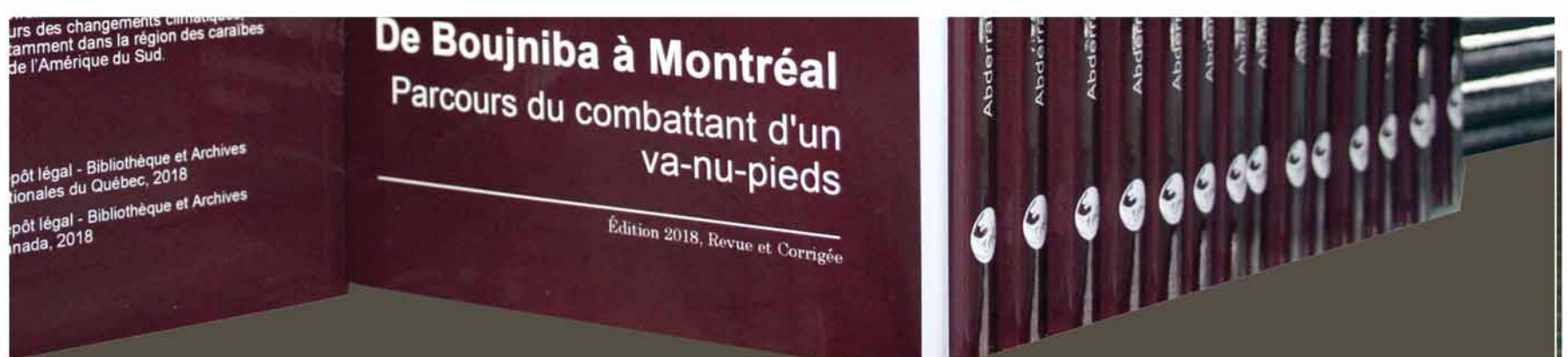
Commandez votre copie dédiée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada



MAGHREB

L'acharnement du Parlement européen sur le Maroc : Mythe ou réalité ?



Photo DR

La résolution du Parlement européen sur la liberté de la presse et d'expression au Maroc est intervenue dans un contexte diplomatique et géopolitique délicat, marqué par des contradictions, des tensions et des règlements de comptes, sécuritaires, politiques et économiques à différents niveaux, et entre les différentes parties européennes, maghrébines, africaines et arabes, a écrit le journal "Al-Arab" édité à Londres.

Dans un article paru dans son numéro du 1er février 2023 intitulé: "Le Parlement européen: Qu'en est-il de la violation des droits d'expression en Europe", le journal souligne qu'"il semble à ceux qui suivent le cours de cette affaire que cette résolution a été tissée dans les coulisses de la politique ou préparée pendant la nuit ! Ou du moins que les

raisons qui ont conduit à ses résultats inattendus ont été préparées il y a longtemps" dans le but de détruire le Maroc, un pays qui n'est plus comme il était dans le passé, un partenaire soumis à une Europe autoritaire et intransigente, mais qui est devenu un partenaire à égal et audacieux.

L'auteur de l'article a noté que les politiciens européens et occidentaux évoquent toujours la situation des peuples opprimés afin de saper les pays qui les défient politiquement, économiquement, militairement ou même moralement, soulignant que de ce point de vue, "ils utilisent la violation des droits de l'Homme et la liberté d'expression et de croyance comme moyen de diffamer les opposants non seulement par les médias, mais plutôt en rompant les relations diplomatiques et en promulguant

des lois et des sanctions économiques".

Il a relevé que cette description "s'applique relativement au cas du Maroc, qui a adopté ces dernières années une politique de confrontation rationnelle face à certains pays européens, avec les nombreuses réactions politiques, diplomatiques et médiatiques européennes suscitées contre les positions marocaines".

A cet égard, a-t-il mis en avant, "malgré le retour des relations politiques avec l'Espagne et l'Allemagne à leur cours normal, l'image du Maroc continue de troubler certaines parties idéologiques européennes, qui n'ont pas encore pris conscience que le Maroc est un partenaire stratégique, politique et économique qui ne peut être sous-estimé ou dépassé".

L'auteur de l'article a souligné que "l'étrange paradoxe" est que les institutions politiques européennes, dont le Parlement européen, s'efforcent de mettre le Maroc sous le microscope, et remettent en question tous les acquis sociaux, économiques et de développement qu'il a réalisés, bien mieux que ce que de nombreux pays du Maghreb et d'Afrique ont réalisé, sans se prononcer du tout sur les droits de l'Homme bafoués dans les pays voisins.

A cet égard, il a indiqué que l'un des parlementaires européens s'est interrogé sur le fait de ne pas critiquer un pays voisin du Maroc, alors que les droits de

l'Homme et la liberté de la presse y sont toujours violés et bafoués.

Il a fait observer, d'autre part, que le Parlement européen traite le Maroc avec une étrange contradiction, car il critique sévèrement ce pays en matière de liberté d'expression sans critiquer les autres Etats la même sévérité, mais, en même temps, il considère le Royaume comme un grand allié stratégique dans la région, dont on ne peut se passer.

Il a ajouté qu'"il est sûr et certain que le Maroc est un allié stratégique en dépit du Parlement européen, des politiciens partiels et des journalistes idéologiques, qu'il l'est resté à travers les différentes époques de l'histoire, que sa présence et son influence se poursuivront dans la région, et que même la nécessité pour l'Europe, l'Afrique et la région arabe de s'allier et de coopérer avec le Royaume à l'avenir augmentera".

L'auteur de l'article a conclu en soulignant la nécessité de traiter "un ami, un allié et un partenaire" d'une manière qui équivaut à son statut, en allusion au Maroc, relevant dans ce cadre que les droits de l'Homme et la liberté d'expression dans un pays africain n'ont pas besoin d'être discutées dans un parlement européen dédié aux pays européens, mais plutôt à travers des mécanismes diplomatiques.

Source : MAP

Le Maroc pour une solution durable en Libye



L'Ambassadeur, Représentant Permanent du Maroc auprès de l'Union africaine (UA) et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a mis en exergue les efforts déployés par le Royaume pour une solution durable à la crise libyenne lors d'une réunion, mercredi à Addis-Abeba, du Conseil de Paix

et de Sécurité (CPS) de l'UA consacrée à la situation dans ce pays.

Le Royaume du Maroc, grâce à sa politique étrangère fondée sur les principes du maintien de la paix et de la sécurité internationales, à son expérience ainsi qu'à son capital de confiance, de crédibilité et de fraternité entre

les peuples libyen et marocain, a pu jouer un rôle capital dans le processus des négociations pour la résolution du conflit libyen, a réaffirmé M. Arrouchi.

En effet, depuis le déclenchement de la crise libyenne, le Maroc, a été aux côtés de la Libye et de ses institutions nationales pour apporter son soutien et l'aider à sortir de la crise, sans ingérence, ni de près, ni de loin, dans le conflit libyen, a réitéré le diplomate marocain lors de cette réunion tenue par visioconférence.

Les efforts déployés par le Maroc pour la résolution de ce conflit se manifestent par l'accueil du processus de rapprochement des points de vue divergents entre les parties libyennes, aboutissant, le 17 décembre 2015, à l'Accord de Skhirat, sous l'égide

des Nations Unies. Ledit accord reste, au jour d'aujourd'hui, la base crédible d'une solution politique pérenne pour la Libye ainsi que l'unique cadre devant permettre une sortie honorable de la crise libyenne, a souligné M. Arrouchi.

Le succès de l'accord de Skhirat, des rencontres de Bouznika ainsi que d'autres initiatives visant la résolution de la crise libyenne, réside en particulier dans l'application rigoureuse du principe de la neutralité positive du Royaume du Maroc et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de la Libye pour garantir le respect de l'intégrité territoriale de ce pays frère, a noté le diplomate marocain.

Sur instructions de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le Maroc soutient les ef-

forts de négociation inter-libyens, en offrant aux protagonistes libyens un espace d'échange et de dialogue selon une approche pragmatique et pacifique mutuellement acceptable par les parties prenantes libyennes, a affirmé M. Arrouchi, rappelant dans ce sens les déterminants qui expliquent la singularité de la position marocaine, qui repose sur le soutien à l'unité nationale et la souveraineté territoriale de la Libye.

Le Maroc demeure par ailleurs attaché aux « solutions pacifiques, par les Libyens et pour les Libyens, loin de toute ingérence étrangère ou solution militaire », a notamment ajouté le diplomate marocain.

Source : MAP

MAROC - ESPAGNE

Une nouvelle étape pour un partenariat à la hauteur des défis du 21ème siècle (Mme Benyaich)



Mme Karima Benyaich, Ambassadeure du Maroc en Espagne

Conscients de l'importance stratégique de préserver et de développer une relation privilégiée tournée vers l'avenir, le Maroc et l'Espagne affichent une détermination ferme pour l'édification d'un partenariat global renouvelé, à la hauteur des défis mais également des opportunités offertes par le 21ème siècle, a affirmé l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich.

"Le Maroc et l'Espagne sont deux pays amis et voisins, qui partagent des valeurs et des intérêts communs et qui ne cessent d'œuvrer ensemble pour faire de leur relation un exemple à suivre dans tous les domaines", a souligné Mme Benyaich dans un entretien à la MAP, à l'occasion de la tenue à Rabat de la 12ème Réunion de Haut Niveau Maroc/Espagne.

C'est dans le cadre de cet esprit que s'inscrit le discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 68ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, le 20 août 2021, dans lequel le Souverain a appelé à l'inauguration d'une étape inédite dans les relations entre les deux pays, fondées sur la confiance mutuelle, la concerta-

tion permanente et la coopération franche et sincère, a rappelé Mme Benyaich.

Répondant à l'appel généreux de SM le Roi, le gouvernement espagnol a réaffirmé, à plusieurs reprises, sa volonté inébranlable de s'engager avec le Maroc dans une dynamique renouvelée pour asseoir une relation durable sur des bases plus solides, a fait observer la diplomate.

"Aujourd'hui, conformément à cette nouvelle dynamique enclenchée entre les deux pays depuis avril dernier, suite à la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, au Maroc, à l'invitation de SM le Roi et l'adoption d'une feuille de route ambitieuse, le Maroc et l'Espagne sont déterminés à aller de l'avant dans la mise en œuvre de ce processus vertueux, en identifiant tous les moyens propres à conférer à ce partenariat une base sereine, pérenne et un caractère opérationnel qui viendra renforcer les relations bilatérales et créer des synergies mutuellement profitables", a, dans ce sens, relevé Mme Benyaich.

Dans ce sillage, l'ambassadeur du Maroc en Espagne a mis en exergue les

"excellentes relations de fraternité" unissant les deux Familles Royales, assurant que les "liens distingués et privilégiés d'amitié solide et d'estime mutuelle entre SM le Roi et le Roi Felipe VI contribuent fortement à la consolidation d'une relation singulière et exemplaire".

Ainsi, a soutenu Mme Benyaich, la Réunion de Haut Niveau entre les deux pays, qui n'a pas eu lieu depuis 2015, constituera, sans nul doute, un rendez-vous exceptionnel qui imprènera une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et traduira la détermination commune de bâtir un partenariat stratégique mutuellement bénéfique, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Roi Felipe VI d'Espagne.

Cette réunion, a-t-elle ajouté, n'est que la concrétisation de la ferme volonté des deux pays de franchir une étape inédite dans les relations bilatérales, sur la base d'une feuille de route claire et ambitieuse répondant aux aspirations des deux peuples amis.

Dans ce contexte, les responsables des deux pays se penchent sur la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre de cette feuille de route englobant tous les domaines du partenariat et intégrant toutes les questions d'intérêt commun, dans un climat empreint de confiance et de transparence, a dit Mme Benyaich, rappelant que, depuis avril dernier, tous les groupes de travail ont tenu des réunions régulières pour mettre en place les dispositions de la nouvelle feuille de route bilatérale.

De ce fait, la Réunion de Haut Niveau de Rabat reflétera cet état d'esprit positif et orienté vers le respect des engagements qui animent aujourd'hui la relation maroco-espagnole, a conclu Mme Benyaich.

Source : MAP

Investissements espagnols au Maroc



Photo : DR

Le Président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a annoncé, le 1er février 2023 à Rabat lors du Forum économique Maroc-Espagne, un nouveau protocole de financement de 800 millions d'euros (M€) portant sur des projets communs au Maroc.

Ces projets seront réalisés par des entreprises espagnoles au Maroc, a précisé M. Sanchez qui intervenait lors de ce forum aux côtés du Chef du gouvernement M. Aziz Akhannouch, soulignant que l'Espagne et le Maroc partagent l'ambition d'aller vers l'avant en matière des relations bilatérales, notamment avec les 24 accords qui vont être signés. Ces relations, a-t-il soutenu, sont dans l'intérêt du Maroc et de l'Espagne, mais aussi de l'Europe.

Parallèlement, M. Sanchez a rappelé que l'Espagne est le troisième investisseur étranger au Maroc et a salué le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays.

Organisé en marge de la 12ème Réunion de Haut Niveau (RHN) Maroc-Espagne, à l'initiative de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), de la Confederación Española de Organizaciones Empresariales (CEOE) et du Conseil économique Maroc-Espagne (CEMAES), ce forum a été l'occasion de discuter de la question "Comment les entreprises marocaines et espagnoles peuvent-elles saisir ensemble les opportunités que présente la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales ?" et de "La transition énergétique, l'environnement et l'économie circulaire, secteurs clés du partenariat économique Maroc-Espagne".

Rappelons-le, M. Sanchez co-présidera avec M. Akhannouch les travaux de cette Réunion de Haut Niveau qui se tient huit ans après la dernière session de ce mécanisme institutionnel.

Ladite réunion s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique et de la nouvelle dynamique que connaissent les relations entre les deux Royaumes suite à la visite effectuée, en avril dernier, par M. Sanchez au Maroc, à l'invitation de SM le Roi Mohammed VI.

Source : MAP



20 ans au Service de nos Communautés

(2003 - 2023)

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada





Services gratuits!

110, rue Jean-Talon Ouest
Montréal, QC, H2R 2X1
T 514 271.3533 F 514 271.1910
info@laisonnee.org
www.laisonnee.org

AIDE AUX IMMIGRANTS

ACCUEIL • INTÉGRATION • EMPLOI



SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Accompagnement et soutien aux premières démarches d'installation
- Aide à la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour les résidents permanents, les citoyens naturalisés et les réfugiés acceptés
- Orientation et soutien dans les démarches d'intégration: parrainage, citoyenneté, permis de travail et d'étude
- Accompagnement et soutien des femmes afin de favoriser leur participation citoyenne
- Aide alimentaire et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes et aux parents
- Activités socioculturelles et bénévolat
- Écoute psychosociale

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Bonification de CV par compétences, potentiel, cible et création de CV Master
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Préparation aux concours de la fonction publique
- Assistance pour la reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites exploratoires dans les industries et entreprises
- Placement et maintien durable en emploi

43 ANS D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'INTÉGRATION

30 000 PERSONNES FONT
APPEL À NOUS CHAQUE ANNÉE

[f](#) [t](#) [in](#) [v](#) /laisonnee.org

Marché • 5ième • Saison

230 King Ouest, Sherbrooke
J1H 1P9, Qc

819 - 562- 9106

www.marche5iemesaison.ca

[f](#) Marché la 5 ième saison

I'm learning French
➔ **more quickly.**

To work
➔ **more quickly.**

To integrate myself
➔ **more quickly.**

I'm registering for full-time courses.

Proud to speak French
Register at Quebec.ca/speakingfrench

Votre gouvernement

Québec